

Certificat de statut d'étranger d'un propriétaire bénéficiaire relativement à la retenue fiscale des États-Unis – Entités

OMB n° 1545-1621

► Formulaire pour les entités; les particuliers doivent utiliser le formulaire W-8BEN. ► Les renvois à des articles font référence au code de l'IRS. ► Des renseignements complémentaires sur le formulaire W-8BEN-E et des instructions distinctes sont disponibles au www.irs.gov/formw8bene. ► Remettre ce formulaire à un agent payeur fiscal. Ne pas envoyer à l'IRS.

Ne PAS utiliser ce formulaire pour les personnes suivantes :

Utiliser plutôt le formulaire suivant :

- Une entité américaine, un citoyen américain ou un résident américain W-9
- Une personne étrangère W-8BEN – Particuliers, ou formulaire 8233
- Une personne ou une entité étrangère déclarant des revenus tirés d'entreprises exploitées aux États-Unis (sauf si des avantages en vertu d'une convention sont demandés) W-8ECI
- Une société de personnes étrangère, une fiducie étrangère simple ou une fiducie de cédant étrangère (sauf si des avantages en vertu d'une convention sont demandés) [voir les instructions pour connaître les exceptions] W-8IMY
- Un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice étrangère, une organisation étrangère exonérée d'impôt, une fondation privée étrangère ou un gouvernement d'une possession des États-Unis déclarant des revenus tirés d'entreprises exploitées aux États-Unis ou réclamant l'application des articles 115(2), 501(c), 892, 895 ou 1443(b) (sauf si des avantages en vertu d'une convention sont demandés) [voir les instructions pour connaître les autres exceptions] W-8ECI ou W-8EXP
- Toute personne agissant à titre d'intermédiaire W-8IMY

Partie I Identification du propriétaire bénéficiaire

1 Nom de l'organisation qui est propriétaire bénéficiaire	2 Pays de constitution de l'organisation
3 Nom de l'entreprise assimilable à son propriétaire qui reçoit le paiement (le cas échéant; voir les instructions)	
4 Statut pour l'appl. du chapitre 3 (type d'entité). Cocher une seule case. ☐ Société par actions ☐ Entreprise assimilable à son propriétaire ☐ Société de personnes ☐ Fiducie simple ☐ Fiducie de cédant ☐ Fiducie complexe ☐ Succession ☐ Gouvernement ☐ Banque centrale émettrice ☐ Organisation exonérée d'impôt ☐ Fondation privée ☐ Organisation internationale Si vous avez coché « Entreprise assimilable à son propriétaire », « Société de personnes », « Fiducie simple » ou « Fiducie de cédant » ci-dessus, préciser s'il s'agit d'une entité hybride demandant des avantages en vertu d'une convention. Le cas échéant, remplir la Partie III. ☐ Oui ☐ Non	
5 Statut pour l'application du chapitre 4 (statut FATCA). (Voir les instructions pour les détails; remplir ci-dessous l'attestation correspondant au statut de l'entité.)	
☐ IFE non participante (y compris une IFE limitée ou une IFE liée à une IFE déclarante en vertu d'une EIG, autre qu'une IFE réputée conforme, une IFE participante ou un propriétaire bénéficiaire exempt)	☐ IFE non déclarante en vertu d'une EIG (remplir la Partie XII)
☐ IFE participante	☐ Gouvernement étranger, gouvernement d'une possession des États-Unis ou banque centrale émettrice étrangère (remplir la Partie XIII)
☐ IFE déclarante de modèle 1	☐ Organisation internationale (remplir la Partie XIV)
☐ IFE déclarante de modèle 2	☐ Régime de retraite exonéré (remplir la Partie XV)
☐ IFE enregistrée réputée conforme (autre qu'une IFE déclarante de modèle 1, une IFE parrainée ou une IFE non déclarante en vertu d'une EIG visée par la partie XII; voir les instructions)	☐ Entité détenue exclusivement par des propriétaires bénéficiaires exemptés (remplir la Partie XVI)
☐ IFE parrainée (remplir la Partie IV)	☐ Institution financière territoriale (remplir la Partie XVII)
☐ Banque locale non inscrite certifiée réputée conforme (remplir la Partie V)	☐ Entité d'un groupe non financier (remplir la Partie XVIII)
☐ IFE certifiée réputée conforme n'ayant que des comptes de faible valeur (remplir la Partie VI)	☐ Entreprise non financière en démarrage exemptée (remplir la Partie XIX)
☐ Mécanisme de placement certifié réputé conforme, parrainé et partagé par peu d'actionnaires (remplir la Partie VII)	☐ Entité non financière exemptée en liquidation ou en faillite (remplir la Partie XX)
☐ Entité de placement en dette à durée limitée certifiée réputée conforme (remplir la Partie VIII)	☐ Organisation exemptée en vertu de l'article 501(c) (remplir la Partie XXI)
☐ Conseillers en placement et gestionnaires de placements certifiés réputés conformes (remplir la Partie IX)	☐ Organisme sans but lucratif (remplir la Partie XXII)
☐ IFE dont la propriété est documentée (remplir la Partie X)	☐ EENF cotée en bourse ou affiliée à une société par actions cotée en bourse (remplir la Partie XXIII)
☐ Distributeur restreint (remplir la Partie XI)	☐ EENF située sur un territoire exempté (remplir la Partie XXIV)
	☐ EENF active (remplir la Partie XXV)
	☐ EENF passive (remplir la Partie XXVI)
	☐ Entité affiliée à une IFE exemptée (remplir la Partie XXVII)
	☐ EENF déclarant directement
	☐ EENF parrainée déclarant directement (remplir la Partie XXVIII)
	☐ Compte qui n'est pas un compte financier

6 Adresse de la résidence permanente (numéro, rue, n° d'app. ou de bureau, route rurale). Ne pas inscrire de numéro de boîte postale ni l'adresse d'un tiers (autre qu'une adresse enregistrée).			
Ville, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.			Pays
7 Adresse postale (si elle diffère de celle indiquée ci-dessus)			
Ville, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.			Pays
8 Numéro d'identification fiscal (NIF) américain (ou « TIN »), au besoin.	9 a ☐ GIIN	b NIF étranger	10 Numéro(s) de référence (voir les instructions)

Nota : Veuillez remplir le reste du formulaire et signer la Partie XXX.

Pour la *Paperwork Reduction Act Notice*, voir les instructions distinctes.

Cat. n° 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (04/2016)

Partie II Entreprise assimilable à son propriétaire ou succursale recevant un paiement (à remplir uniquement pour une entreprise assimilable à son propriétaire ayant un GIIN ou une succursale d'une IFE située dans un pays autre que le pays de résidence de l'IFE; voir les instructions)

- 11** Statut pour l'application du chapitre 4 (statut FATCA) de l'entreprise assimilable à son propriétaire ou de la succursale recevant un paiement :
- ☐ Succursale limitée (voir les instructions) ☐ IFE déclarante de modèle 1 ☐ Succursale américaine
- ☐ IFE participante ☐ IFE déclarante de modèle 2
- 12** Adresse de l'entreprise assimilable à son propriétaire ou de la succursale (numéro, rue, n° d'app. ou de bureau, route rurale). **Ne pas inscrire de numéro de boîte postale ni l'adresse d'un tiers** (autre qu'une adresse enregistrée).

Ville, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.

Pays

- 13** GIIN (le cas échéant)

Partie III Demande d'avantages en vertu d'une convention fiscale (le cas échéant) (seulement aux fins de l'application du chapitre 3)

- 14** Je certifie ce qui suit (cocher toutes les cases pertinentes) :
- a** ☐ Le propriétaire bénéficiaire est un résident de _____, selon la définition de la convention fiscale conclue entre les États-Unis et ce pays.
- b** ☐ Le propriétaire bénéficiaire réalise le ou les éléments de revenu pour lesquels les avantages sont demandés en vertu de la convention et, le cas échéant, remplit les exigences de la convention en matière de restriction des avantages. Voici les types de disposition de restriction des avantages pouvant être incluse dans une convention fiscale applicable (cocher une seule case; voir les instructions).
- ☐ Gouvernement ☐ Société qui satisfait aux règles de propriété et d'érosion de l'assiette fiscale
- ☐ Fonds ou fiducie de pension exonéré d'impôt ☐ Société qui satisfait aux règles sur les avantages dérivés
- ☐ Autre organisation exonérée d'impôt ☐ Société dont un élément de revenu satisfait à la règle d'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise
- ☐ Société cotée en bourse ☐ Décision discrétionnaire favorable reçue de l'autorité américaine compétente
- ☐ Filiale d'une société cotée en bourse ☐ Autre (préciser l'alinéa) : _____
- c** ☐ Le propriétaire bénéficiaire demande des avantages en vertu de la convention pour des dividendes reçus d'une société étrangère ou des intérêts tirés d'activités commerciales réalisées aux États-Unis par une société étrangère, et il possède le statut de résident admissible (voir les instructions).
- 15** **Conditions et taux particuliers** (le cas échéant; voir les instructions) : Le propriétaire bénéficiaire invoque les dispositions de l'alinéa _____ de la convention indiquée à la ligne 14a ci-dessus pour demander qu'un taux de retenue de ____ % soit pratiqué sur (préciser le type de revenu) _____.
- Expliquer en quoi le propriétaire bénéficiaire satisfait aux conditions de l'article qui le rendent admissible au taux de retenue indiqué : _____

Partie IV IFE parrainée

- 16** Nom de l'entité parrain : _____
- GIIN de l'entité parrain : _____
- 17** **Cocher la case appropriée.**
- ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est une entité d'investissement;
 - n'est pas un intermédiaire agréé (*qualified intermediary*), une société de personnes étrangère effectuant la retenue (*withholding foreign partnership*) ou une fiducie étrangère effectuant la retenue (*withholding foreign trust*); **et**
 - a accepté d'être parrainée par l'entité ci-dessus (qui n'est pas une IFE non participante).
- ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est une société étrangère contrôlée, selon la définition de l'article 957(a);
 - n'est pas un intermédiaire agréé (*qualified intermediary*), une société de personnes étrangère effectuant la retenue (*withholding foreign partnership*) ou une fiducie étrangère effectuant la retenue (*withholding foreign trust*);
 - est la propriété exclusive directe ou indirecte de l'institution financière américaine indiquée ci-dessus, laquelle accepte de la parrainer; **et**
 - partage un système de compte électronique commun avec l'entité parrain (indiquée ci-dessus) qui permet à cette dernière de recenser tous les titulaires de compte et bénéficiaires de l'entité et d'avoir accès à tous les renseignements concernant les comptes et les clients tenus par l'entité, notamment les renseignements sur l'identité des clients, les documents concernant les clients, le solde des comptes et tous les paiements faits aux titulaires de compte ou aux bénéficiaires.

Partie V Banque locale non inscrite certifiée réputée conforme

- 18** ☐ Je certifie que l'IFE indiquée à la Partie I :
- est exploitée et accréditée uniquement à titre de banque ou de coopérative de crédit (ou d'institution coopérative comparable sans but lucratif) dans son pays de constitution;
 - exerce principalement des activités de collecte des dépôts et d'octroi de prêts, pour une clientèle composée de particuliers non affiliés dans le cas d'une banque, et pour ses membres dans le cas d'une coopérative de crédit ou d'une institution coopérative comparable, s'il est

entendu qu'aucun de ses membres ne détient une participation supérieure à 5 % dans ladite coopérative ou institution;

- ne sollicite aucun titulaire de compte hors de son pays de constitution;
- ne possède aucun lieu fixe d'affaires à l'extérieur de ce pays (aux fins de cet énoncé, le terme « lieu fixe d'affaires » exclut tout établissement ne faisant l'objet d'aucun affichage publicitaire et à partir duquel l'IFE n'effectue que des tâches de soutien administratif);
- ne possède pas plus de 175 M\$ en actifs, et que l'actif total constaté dans les bilans consolidés ou combinés du groupe élargi de sociétés affiliées dont elle est membre, le cas échéant, ne dépasse pas 500 M\$; **et**
- ne fait pas partie d'un groupe élargi de sociétés affiliées dont un des membres est une institution financière étrangère, autre qu'une institution financière étrangère constituée ou établie dans le même pays que l'IFE indiquée à la Partie I et répondant aux exigences énoncées à la Partie V.

Partie VI IFE certifiée réputée conforme n'ayant que des comptes de faible valeur**19** ☐ Je certifie que l'IFE indiquée à la Partie I :

- n'a pas comme activité principale l'investissement, le réinvestissement ou la négociation de valeurs, de participations dans des sociétés de personnes, de produits de base, de contrats nominaux de référence, de contrats d'assurance ou de rente, ou de parts (y compris des options et contrats à terme standardisés ou de gré à gré) dans ces valeurs, participations, produits de base, contrats nominaux de référence et contrats d'assurance ou de rente.

De plus, je certifie :

- qu'aucun compte financier tenu par l'IFE ou par un membre de son groupe élargi de sociétés affiliées, le cas échéant, n'affiche un solde ou une valeur de plus de 50 000 \$ (après application des règles pertinentes sur le regroupement des comptes); **et**
- que ni les bilans consolidés ou combinés de l'IFE, ni ceux de son groupe élargi de sociétés affiliées, le cas échéant, n'affichaient un actif supérieur à 50 M\$ à la clôture du dernier exercice comptable.

Partie VII Mécanisme de placement certifié réputé conforme, parrainé et partagé par peu d'actionnaires,**20** Nom de l'entité parrain : _____**21** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est une IFE du seul fait qu'elle est une entité d'investissement en vertu du § 1.1471-5(e)(4);
- n'est pas un intermédiaire agréé (*qualified intermediary*), une société de personnes étrangère effectuant la retenue (*withholding foreign partnership*) ou une fiducie étrangère effectuant la retenue (*withholding foreign trust*);
- délègue à l'entité parrain indiquée à la ligne 20 toutes ses obligations en matière de diligence raisonnable, de retenues fiscales et de déclaration (qui sont déterminées comme si l'IFE était une IFE participante); **et**
- est une entité dont les titres de créance et de participation sont détenus par 20 personnes ou moins (sans tenir compte des titres de créance détenus par des institutions financières américaines, des IFE participantes, des IFE enregistrées réputées conformes et des IFE certifiées réputées conformes, ni des titres de participation détenus par une entité propriétaire de la totalité des titres de participation de l'IFE et qui est elle-même une IFE parrainée).

Partie VIII Entité de placement en dette à durée limitée certifiée réputée conforme**22** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- était constituée en date du 17 janvier 2013;
- avait émis auprès des investisseurs ses titres de créance ou de participation de toutes les catégories en date du 17 janvier 2013, aux termes d'un acte de fiducie ou d'une entente similaire; **et**
- est certifiée réputée conforme puisqu'elle remplit les critères d'admissibilité au statut d'entité de placement en dette à durée limitée (notamment les restrictions visant les actifs et les autres exigences énoncées au § 1.1471-5(f)(2)(iv)).

Partie IX Conseillers en placement et gestionnaires de placements certifiés réputés conformes**23** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est une institution financière du seul fait qu'elle est une entité d'investissement en vertu du § 1.1471-5(e)(4)(i)(A); **et**
- ne tient aucun compte financier.

Partie X IFE dont la propriété est documentée

Nota : Ce statut s'applique seulement si l'institution financière américaine, l'IFE participante ou l'IFE déclarante de modèle 1 à qui ce formulaire est remis a accepté de traiter l'IFE comme une IFE dont la propriété est documentée (voir les instructions pour les critères d'admissibilité). De plus, l'IFE doit attester ce qui suit.

24a ☐ (Cocher ici pour toute IFE dont la propriété est documentée). Je certifie que l'IFE indiquée à la Partie I :

- n'agit pas à titre d'intermédiaire;
- n'accepte aucun dépôt dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires;
- n'agit pas dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers;
- n'est pas une compagnie d'assurance (ni la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier;
- n'a aucun propriétaire ou membre affilié à son groupe élargi qui est une entité qui accepte des dépôts dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires, agit dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers, ou est une compagnie d'assurance (ou la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier;
- ne tient aucun compte financier pour une IFE non participante; **et**
- n'a pas de titres de participation ou de créance (sauf si les titres de créance ne sont pas des comptes financiers ou affichent un solde ou une valeur d'au plus 50 000 \$) qui appartiennent à des personnes des États-Unis autres que celles désignées dans la déclaration sur la propriété de l'IFE.

Partie X IFE dont la propriété est documentée (suite)**Cocher la case 24b ou 24c, selon le cas.**

- b** ☐ Je certifie que l'IFE indiquée à la Partie I :
- a fourni ou va fournir une déclaration sur la propriété de l'IFE contenant :
 - le nom, l'adresse, le NIF (le cas échéant), le statut pour l'application du chapitre 4 et le type de pièces justificatives fournies (si exigées) de chaque particulier et personne désignée des États-Unis qui détient une participation directe ou indirecte dans l'IFE dont la propriété est documentée (par l'intermédiaire de toute entité autre que des personnes désignées des États-Unis);
 - le nom, l'adresse, le NIF (le cas échéant), le statut pour l'application du chapitre 4 et le type de pièces justificatives fournies (si exigées) de chaque particulier et personne désignée des États-Unis qui détient un titre de créance dans l'IFE dont la propriété est documentée (y compris de manière indirecte, notamment par des titres de créance d'une entité directement ou indirectement propriétaire du bénéficiaire ou toute participation directe ou indirecte dans un détenteur de la dette du bénéficiaire) et qui constitue un compte financier de plus de 50 000 \$ (sans tenir compte des titres de créance détenus par des IFE participantes, des IFE enregistrées réputées conformes, des IFE certifiées réputées conformes, des EENF exonérées, des propriétaires bénéficiaires exemptés ou des personnes des États-Unis autres que les personnes désignées des États-Unis); **et**
 - tout autre renseignement que demande l'agent perceuteur afin de remplir ses obligations relatives à l'entité.
 - a fourni ou va fournir des documents valides répondant aux exigences du sous-alinéa 1.1471-3(d)(6)(iii) pour chaque personne désignée dans la déclaration sur la propriété de l'IFE.
- c** ☐ Je certifie que l'IFE indiquée à la Partie I a fourni ou va fournir une lettre d'un vérificateur, signée dans les quatre années suivant la date du paiement, provenant d'un cabinet d'expertise comptable indépendant ou d'un représentant légal établi aux États-Unis et attestant que le cabinet ou le représentant a examiné la documentation de l'IFE sur tous ses propriétaires et créanciers désignés au § 1.1471-3(d)(6)(iv)(A)(2), et que l'IFE répond aux exigences du statut d'IFE dont la propriété est documentée. L'IFE indiquée à la Partie I a aussi fourni ou va fournir une déclaration visant tous ses propriétaires qui sont des personnes américaines désignées ainsi qu'un ou des formulaires W-9, sous réserve des dispenses applicables.

Cocher la case 24d si elle s'applique (facultatif; voir les instructions).**Partie XI Distributeur restreint**

- 25a** ☐ (Cocher ici pour tout distributeur restreint.) Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- fonctionne comme un distributeur en ce qui concerne les titres de créance ou de participation du fonds affecté pour lesquels ce formulaire est remis;
 - fournit des services de placement à au moins 30 clients n'ayant aucun lien entre eux, et que moins de la moitié de sa clientèle est composée de personnes liées entre elles;
 - est tenue d'appliquer des contrôles diligents liés à la LCBA, conformément aux lois sur la lutte contre le blanchiment d'argent de son pays de constitution, lequel se conforme aux exigences du GABI;
 - mène ses activités uniquement dans son pays de constitution, n'a aucun lieu fixe d'affaires hors de ce pays et a le même pays de constitution que tous les membres de son groupe de sociétés affiliées, le cas échéant;
 - ne sollicite aucun client hors de son pays de constitution;
 - n'affichait pas des actifs sous gestion totaux supérieurs à 175 M\$ ni un revenu brut dépassant 7 M\$ dans ses résultats du dernier exercice comptable;
 - n'est pas membre d'un groupe élargi de sociétés affiliées qui affichait, dans ses résultats consolidés ou combinés du dernier exercice comptable, des actifs sous gestion supérieurs à 500 M\$ ou un revenu brut de plus de 20 M\$; **et**
 - ne distribue pas de titres d'emprunt ou de valeurs du fonds affecté à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives ayant au moins un propriétaire américain d'importance ou à des IFE non participantes.

Cocher la case 25b ou 25c, selon le cas.

Relativement à toutes les ventes de titres de créance ou de participation du fonds affecté pour lesquelles ce formulaire est remis ayant été effectuées après le 31 décembre 2011, je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- b** ☐ était liée par un accord de distribution renfermant une interdiction générale de vente de titres de créance ou de valeurs à des entités américaines et à des particuliers résidents américains, et est actuellement liée par un accord de distribution renfermant une interdiction de vente de titres de créance ou de valeurs à toute personne désignée des États-Unis, EENF passive ayant au moins un propriétaire américain important et IFE non participante;
- c** ☐ est actuellement liée par un accord de distribution contenant une interdiction de vente de titres de créance ou de valeurs à toute personne désignée des États-Unis, EENF passive ayant au moins un propriétaire américain d'importance ou IFE non participante et, en ce qui concerne toutes les ventes effectuées avant que cette restriction ne soit ajoutée à l'accord, a examiné tous les comptes liés à ces ventes conformément aux procédures décrites au § 1.1471-4(c) applicables aux comptes préexistants, et a remboursé, racheté ou fait en sorte que le fonds affecté transfère à un distributeur qui est une IFE participante ou une IFE déclarante de modèle 1 toutes les valeurs vendues à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives ayant au moins un propriétaire américain d'importance ou à des IFE non participantes.

Part XII IFE non déclarante en vertu d'une entente intergouvernementale

- 26** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- satisfait aux exigences du statut d'institution financière non déclarante en vertu d'une entente intergouvernementale (EIG) applicable conclue entre les États-Unis et _____. L'EIG applicable est une ☐ EIG de modèle 1 ou une ☐ EIG de modèle 2, et elle est traitée comme une _____ en vertu des dispositions de l'EIG applicable ou des règlements du Trésor (s'il y a lieu; voir les instructions).
 - Dans le cas d'une IFE de fiduciaire documentée ou d'une entité parrainée, fournir le nom du fiduciaire ou du parrain dont le GIIN est indiqué à la ligne 9a (le cas échéant) : _____ et votre GIIN (si vous en avez un) _____.

Partie XIII Gouvernement étranger, gouvernement d'une possession des États-Unis ou banque centrale émettrice étrangère

- 27 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est le propriétaire bénéficiaire du paiement et n'exerce pas d'activités commerciales et financières assimilables à celles d'une compagnie d'assurance ou d'un établissement de garde ou de dépôt relativement aux paiements, aux comptes ou aux obligations visés par ce formulaire (sauf ce qui est autorisé en vertu du § 1.1471-6(h)(2)).

Partie XIV Organisation internationale

Cocher la case 28a ou 28b, selon le cas.

- 28a ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une organisation internationale au sens de l'article 7701(a)(18).
- b ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est principalement formée de gouvernements étrangers;
 - est reconnue en tant qu'organisation intergouvernementale ou supranationale en vertu d'une loi étrangère comparable à l'*International Organizations Immunities Act* ou a conclu une entente relativement à son siège social avec un gouvernement étranger;
 - est une entité dont les revenus ne profitent à aucun particulier;
 - est le propriétaire bénéficiaire du paiement et n'exerce pas d'activités commerciales et financières assimilables à celles d'une compagnie d'assurance ou d'un établissement de garde ou de dépôt relativement aux paiements, aux comptes ou aux obligations visés par ce formulaire (sauf ce qui est autorisé en vertu du § 1.1471-6(h)(2)).

Partie XV Régime de retraite exonéré

Cocher la case 29a, b, c, d, e, ou f, selon le cas.

- 29a ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est établie dans un pays signataire d'une convention fiscale en vigueur avec les États-Unis (si des avantages en vertu d'une convention sont demandés, voir la Partie III);
 - est exploitée principalement dans le but d'administrer ou de fournir des prestations de pension ou de retraite; **et**
 - est admissible en vertu d'une convention à des avantages sur les revenus du fonds qui proviennent de source américaine (ou serait admissible à ces avantages si elle touchait ce type de revenus) à titre de résident d'un pays remplissant toute exigence applicable en matière de restriction des avantages.
- b ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est organisée pour fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de ces prestations) à des bénéficiaires qui sont d'anciens salariés d'un ou de plusieurs employeurs en contrepartie de services rendus;
 - n'a aucun bénéficiaire en droit de réclamer plus de 5 % des actifs de l'IFE;
 - est assujettie à la réglementation gouvernementale et fournit un rapport annuel sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes du pays où le fonds est établi ou exploité; **et**
 - est généralement exonéré d'impôt sur ses revenus de placement en vertu des lois du pays où elle est établie ou exploitée en raison de son statut de régime de pension ou de retraite;
 - reçoit au moins 50 % de ses cotisations de la part d'employeurs promoteurs (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres régimes décrits dans cette partie, de comptes de pension et de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2, d'autres fonds de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 ou d'autres comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A));
 - interdit ou pénalise les distributions ou retraits effectués avant certains événements précis relatifs à la retraite, à l'invalidité ou au décès (sauf les transferts en franchise d'impôt vers les comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A) [en ce qui concerne les comptes de retraite et de pension], vers des comptes de pension et de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2, ou vers tout autre fonds de retraite décrit dans cette partie ou dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2); **ou**
 - plafonne les cotisations des salariés au fonds en fonction de leur revenu ou à un montant annuel de 50 000 \$.
- c ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est organisée pour fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de ces prestations) à des bénéficiaires qui sont d'anciens salariés d'un ou de plusieurs employeurs en contrepartie de services rendus;
 - compte moins de 50 participants;
 - a pour promoteurs un ou plusieurs employeurs, aucun d'eux n'étant une entité d'investissement ou une EENF passive;
 - les cotisations des salariés et de l'employeur au fonds (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres régimes décrits dans cette partie, de comptes de pension et de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 ou de comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A)) sont plafonnées en fonction des revenus et de la rémunération du salarié, respectivement;
 - interdit aux participants qui ne sont pas résidents du pays où le fonds est établi ou exploité de détenir plus de 20 % des actifs du fonds; **et**
 - est assujettie à la réglementation gouvernementale et fournit un rapport annuel sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes du pays où le fonds est établi ou exploité.
- d ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est constituée en vertu d'un régime de pension qui remplirait les exigences de l'article 401(a), mis à part l'obligation que le régime soit capitalisé par une fiducie créée ou organisée aux États-Unis.
- e ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est constituée dans le seul but de générer un revenu au profit d'un ou de plusieurs fonds de retraite décrits dans cette partie ou dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2, de comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A) (concernant les comptes de retraite et de pension), ou de comptes de retraite et de pension décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2.

Partie XV Régime de retraite exonéré (suite)

f ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est établie par un promoteur qui est un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice, le gouvernement d'une possession des États-Unis (chacun au sens du § 1.1471-6) ou un propriétaire bénéficiaire exempté décrit dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 dans le but de fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou à des participants actuellement ou anciennement employés par le promoteur (ou à des personnes désignées par ces salariés); **ou**
- est établie par un promoteur qui est un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice, le gouvernement d'une possession des États-Unis (chacun au sens du § 1.1471-6) ou un propriétaire bénéficiaire exempté décrit dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 dans le but de fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou à des participants en contrepartie de services rendus au promoteur, dont ils ne sont ni des employés actuels, ni d'anciens employés.

Partie XVI Entité détenue exclusivement par des propriétaires bénéficiaires exemptés

30 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est une IFE du seul fait qu'elle est une entité d'investissement;
- est une entité d'investissement dont chaque détenteur direct d'un titre de participation est un propriétaire bénéficiaire exempté en vertu du § 1.1471-6 ou d'une IGA applicable de modèle 1 ou 2;
- est une entité d'investissement dont chaque détenteur direct d'un titre de créance est soit un établissement de dépôt (relativement à un prêt consenti à l'entité), soit un propriétaire bénéficiaire exempté en vertu du § 1.1471-6 ou d'une IGA applicable de modèle 1 ou 2;
- a fourni une déclaration sur la propriété contenant le nom, l'adresse, le NIF (le cas échéant), le statut pour l'application du chapitre 4 et la description du type de pièces justificatives fournies à l'agent perceuteur de chaque personne qui détient un titre de créance constituant un compte financier ou un titre de participation directe ou indirecte dans l'entité; **et**
- a fourni les documents permettant d'établir que chacun de ses propriétaires est une entité décrite aux § 1.1471-6(b), (c), (d), (e), (f) et/ou (g), qu'ils soient propriétaires bénéficiaires ou non.

Partie XVII Institution financière territoriale

31 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une institution financière (autre qu'une entité d'investissement) constituée en vertu des lois d'une possession des États-Unis.

Partie XVIII Entité d'un groupe non financier exempté

32 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est une société de portefeuille, un centre de trésorerie ou une société de financement captive dont la quasi-totalité des activités et fonctions correspondent à celles décrites aux § 1.1471-5(e)(5)(i)(C) à (E);
- est membre d'un groupe non financier décrit au § 1.1471-5(e)(5)(i)(B);
- n'est pas un établissement de dépôt ou de garde (autre que pour les membres du groupe élargi de sociétés affiliées dont elle fait partie); **et**
- ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, notamment un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout autre instrument de placement assorti d'une stratégie d'investissement visant à acquérir ou à financer des sociétés et à conserver les titres de participation de ces sociétés en tant qu'actifs immobilisés à des fins d'investissement.

Partie XIX Entreprise non financière en démarrage exemptée

33 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- a été constituée le (dans le cas d'une nouvelle branche d'activité, inscrire la date de la résolution du conseil approuvant la nouvelle branche) _____ (la date inscrite doit précéder celle du paiement de moins de 24 mois);
- n'est pas encore exploitée à titre d'entreprise et n'a aucun antécédent d'exploitation, ou investit dans des immobilisations en vue d'exercer de nouvelles activités, autres que celles d'une institution financière ou d'une EENF passive;
- investit dans des immobilisations en vue d'exploiter une société autre qu'une institution financière; **et**
- ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, notamment un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout autre instrument de placement assorti d'une stratégie d'investissement visant à acquérir ou à financer des sociétés et à conserver les titres de participation de ces sociétés en tant qu'actifs immobilisés à des fins d'investissement.

Partie XX Entité non financière exemptée en liquidation ou en faillite

34 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- a déposé un plan de liquidation ou de restructuration ou une requête en faillite le _____;
- n'a pas exercé d'activités en tant qu'institution financière ni agit à titre d'EENF passive au cours des cinq dernières années;
- est soit en liquidation, soit à l'issue d'une restructuration ou d'une faillite, avec l'intention de poursuivre ou de reprendre ses activités à titre d'entité non financière; **et**
- a fourni ou va fournir des preuves documentaires de sa requête en faillite ou d'autres documents publics attestant sa déclaration, advenant le cas où elle demeure en faillite ou en liquidation durant plus de trois ans.

Partie XXI Organisation exemptée en vertu de l'article 501(c)

35 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une organisation exemptée en vertu de l'article 501(c) qui :

- a reçu de l'IRS une lettre de résolution actuellement en vigueur confirmant que le bénéficiaire est une organisation exemptée en vertu de l'article 501(c), laquelle est datée du _____; **ou**
- a fourni une copie de l'avis d'un conseiller américain attestant que le bénéficiaire est une organisation exemptée en vertu de l'article 501(c) (que le bénéficiaire soit une fondation privée étrangère ou non).

Partie XXII Organisme sans but lucratif

- 36** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est un organisme sans but lucratif qui remplit toutes les exigences suivantes :
- L'entité est constituée et maintenue dans son pays de résidence exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles ou éducatives.
 - L'entité est exonérée d'impôt sur le revenu dans son pays de résidence.
 - L'entité n'a ni actionnaires, ni membres ayant des droits de propriété ou de bénéficiaire sur son revenu ou ses actifs.
 - Ni le droit applicable dans le pays de résidence de l'entité, ni les documents constitutifs de l'entité ne permettent que son revenu ou ses actifs soient distribués à un particulier ou à une entité non caritative, ou utilisés à leur bénéfice, sauf dans le cadre des activités caritatives de l'entité ou à titre de rémunération raisonnable pour services rendus ou de versement représentant la juste valeur marchande d'un bien acheté par l'entité.
 - Le droit applicable dans le pays de de résidence de l'entité ou les documents constitutifs de l'entité prévoient que, lors de sa liquidation ou de sa dissolution, tous ses actifs sont soit distribués à un gouvernement étranger, à une entité faisant partie intégrante d'un gouvernement étranger, à une entité contrôlée par un gouvernement étranger ou à un autre organisme correspondant à la description de la Partie XXII, soit dévolus au gouvernement du pays de résidence de l'entité ou de l'une de ses subdivisions politiques.

Partie XXIII EENF cotée en bourse ou affiliée à une société par actions cotée en bourse

Cocher la case 37a ou 37b, selon le cas.

- 37a** ☐ Je certifie que :
- l'entité indiquée à la Partie I est une société par actions étrangère autre qu'une institution financière; **et que**
 - les titres de la société sont régulièrement négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers reconnus, y compris _____ (nommer un marché boursier sur lequel les titres de la société sont régulièrement négociés).
- b** ☐ Je certifie que :
- l'entité indiquée à la Partie I est une société par actions étrangère autre qu'une institution financière;
 - l'entité indiquée à la Partie I est membre du même groupe élargi de sociétés affiliées qu'une entité dont les titres sont régulièrement négociés sur un marché boursier reconnu;
 - la dénomination de l'entité dont les titres sont régulièrement négociés sur un marché boursier reconnu est : _____; **et que**
 - le marché boursier sur lequel les titres sont régulièrement négociés est : _____.

Partie XXIV EENF située sur un territoire exempté

- 38** ☐ Je certifie ce qui suit :
- L'entité indiquée à la Partie I est une entité établie dans une possession des États-Unis.
 - L'entité indiquée à la Partie I :
 - n'accepte aucun dépôt dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires;
 - n'agit pas dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers;
 - n'est pas une compagnie d'assurance (ni la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier.
 - Tous les propriétaires de l'entité indiquée à la Partie I sont des résidents authentiques de la possession dans laquelle l'EENF est établie ou constituée.

Partie XXV EENF active

- 39** ☐ Je certifie que :
- l'entité indiquée à la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière;
 - moins de 50 % du revenu brut de l'entité pour l'année civile précédente constitue un revenu passif; **et que**
 - moins de 50 % des actifs détenus par l'entité génèrent un revenu passif ou sont détenus à cette fin (selon la moyenne pondérée du pourcentage d'actifs excédentaires calculée trimestriellement) [voir la définition de revenu passif dans les instructions].

Partie XXVI EENF passive

- 40a** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière (autre qu'une entité d'investissement établie dans une possession des États-Unis) et n'atteste pas que son statut est celui d'une EENF cotée en bourse (y compris les sociétés affiliées), d'une EENF située sur un territoire exempté, d'une EENF active, d'une EENF déclarant directement ou d'une EENF parrainée déclarant directement.

Cocher la case 40b ou 40c, selon le cas.

- b** ☐ Je certifie qu'aucun propriétaire américain d'importance ne participe à l'entité indiquée à la Partie I (ou, le cas échéant, qu'aucune personne des États-Unis n'en détient le contrôle).
- c** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I a inscrit à la Partie XXIX le nom, l'adresse et le NIF de chaque propriétaire américain d'importance participant à l'EENF (ou, le cas échéant, de chaque personne des États-Unis détenant le contrôle).

Partie XXVII Entité affiliée à une IFE exemptée

- 41** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
- est membre d'un groupe élargi de sociétés affiliées;
 - ne tient aucun compte financier (autre que les comptes tenus pour les sociétés affiliées de son groupe élargi);
 - n'effectue aucun paiement assujéti une retenue à l'endroit d'une personne autre que les sociétés affiliées de son groupe élargi qui ne sont pas des IFE limitées ni des succursales limitées;
 - ne tient aucun compte (autre qu'un compte de dépôt dans le pays où elle est exploitée pour régler ses dépenses courantes) avec un agent perceuteur autre qu'une société affiliée de son groupe élargi, ni ne reçoit des paiements d'un tel agent; **et**
 - n'a pas convenu de produire une déclaration conformément au § 1.1471-4(d)(2)(ii)(C) ou d'agir à titre d'agent aux fins du chapitre 4 pour le compte d'une institution financière, y compris d'une société affiliée de son groupe élargi.

Partie XXVIII EENF parrainée déclarant directement (voir les instructions pour connaître les cas permis)

- 42** Nom de l'entité parrain : _____
 GIIN de l'entité parrain : _____
- 43** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une EENF déclarant directement qui est parrainée par l'entité dont le nom figure à la ligne 42.

Partie XXIX Propriétaires américains d'importance participant à l'EENF passive

Conformément aux exigences de la Partie XXVI, veuillez fournir le nom, l'adresse et le NIF de chaque propriétaire américain d'importance participant à l'EENF. Voir la définition d'un propriétaire américain d'importance (*substantial U.S. owner*) dans les instructions. Si le formulaire est présenté à une IFE considérée comme une IFE déclarante de modèle 1 ou 2, l'EENF peut aussi utiliser cette partie pour déclarer des personnes des États-Unis détenant le contrôle selon une EIG applicable.

Nom	Adresse	NIF

Partie XXX Attestation

Sous peine de parjure, je déclare avoir examiné les renseignements contenus dans ce formulaire et j'atteste qu'ils sont véridiques, exacts et complets, pour autant que je sache. Je certifie également sous peine de parjure que :

- l'entité indiquée à la ligne 1 de ce formulaire est le propriétaire bénéficiaire de tous les revenus auxquels ce formulaire fait référence, remplit ce formulaire pour certifier son statut aux fins de l'application du chapitre 4 ou est un commerçant soumettant ce formulaire conformément à l'article 6050W;
- l'entité indiquée à la ligne 1 n'est pas une personne des États-Unis;
- les revenus auxquels ce formulaire fait référence : a) ne sont pas effectivement tirés de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis; b) sont effectivement tirés de ces activités, mais ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu d'une convention fiscale; ou c) constituent la part des revenus effectivement tirés de ces activités qui est attribuée à un associé d'une société de personnes; **et que**
- le propriétaire bénéficiaire, aux fins des opérations de courtage ou de troc, est une personne étrangère exonérée d'impôt, selon la définition donnée dans les instructions.

En outre, je consens à ce que ce formulaire soit remis à tout agent percepteur chargé du contrôle, de la réception ou de la garde des revenus dont l'entité indiquée à la ligne 1 est propriétaire bénéficiaire ou à tout agent percepteur habilité à effectuer des décaissements ou des paiements à même ces revenus.

Si l'une des attestations de ce formulaire devient caduque, je m'engage à soumettre un nouveau formulaire dans les 30 jours.

**Signer
ici**



Signature de la personne autorisée à signer au nom du propriétaire bénéficiaire

Nom en lettres moulées

Date (JJ/MM/AAAA)

☐ Je certifie que je suis un signataire autorisé de l'entité dont le nom figure à la ligne 1 de ce formulaire.